

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 3 avril 2013 N° 517

Pierre MOSCOVICI a transmis aux Assemblées les documents relatifs à la situation de Jérôme CAHUZAC

En réponse à un courrier du Président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Gilles CARREZ, reçu ce mercredi 3 avril, Pierre MOSCOVICI lui a immédiatement transmis, ainsi qu'au Président de la commission des finances du Sénat et aux rapporteurs généraux de ces commissions, l'ensemble des pièces concernant la demande d'entraide administrative entre la France et la Suisse relative à la situation de Jérôme CAHUZAC, ainsi que l'instruction aux services destinée à prévenir tout conflit d'intérêts.

Cette transmission de documents a été faite dans le cadre prévu par l'article 57 de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001 et conformément à l'engagement pris ce jour par le Ministre de l'économie et des finances devant la représentation nationale.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI:

Safia OTOKORÉ: 01.53.18.40.82 - <u>safia.otokore@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Laurent FARY: 01.53.18.41.84 - <u>laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr</u>

